

Création d'entreprise - 2 jours

Formatrice : Fanny MALTESE

☎ 07 70 16 23 81

✉ f.maltese@ccs-legal.fr

OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité de :
Définir son offre de service

- Définir son offre de service
- Identifier son activité, les besoins et les ressources
- Définir son chiffre d'affaires prévisionnel
- Définir ses dépenses au démarrage et courantes
- Établir son plan de financement et son prévisionnel
- Etudier son dossier si demande de financement à un tiers et/ou simuler sa trésorerie selon les statuts
- Choisir son statut juridique le mieux adapté à sa situation
- Distinguer les fonctionnements de tous les statuts juridiques
- Comprendre les différences fiscales et sociales et leurs impacts, sur ma gestion financière,
- Comprendre le fonctionnement spécifique de son entreprise /société, suivi de sa trésorerie, facturation
- Observer comment gérer les obligations et formalités

L'organisme de formation s'assurera que :

L'apprenant aura acquis les compétences liées à l'exercice de sa fonction de chef d'entreprise à l'aide :

- d'évaluations formatives et sommatives
- d'accompagnements mis en place entre l'organisme et l'apprenant
- d'un suivi post formation jusqu'à 6 mois selon les besoins de l'apprenant et de son développement
- de la création ou de la reprise de l'entreprise et à la pérennisation de son activité (art. D.6323-7 du code du travail)
- un entretien de positionnement établi au préalable avec l'apprenant (avec une attestation sur l'honneur à compléter).

Public concerné : Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise

Pré-requis : Savoir parler et écrire Français

Admission :

▪ Un entretien de positionnement réalisé en amont de la formation pour mesurer l'adéquation entre la formation et les objectifs de création ou de reprise d'entreprise du stagiaire.

Durée : 2 jours - 14 heures

Horaires formation :

9h à 13h00 – 14h00 à 17h00
1 à 8 personnes/session

Tarif : 1 500€ TTC

Délais accès formation :

7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation.

CPF - 11 jours ouvrables avant le démarrage de la formation.

OPCO - 4 semaines ouvrables avant le démarrage de la formation.

Accessibilité handicapé :

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Formation adaptée selon entretien individuel préalable.

Création d'entreprise - 2 jours

VERIFIER LA FAISABILITE DE MON PROJET

JOUR 1 - (7h) - 9h-13h/14h-17h

- Identifier vos compétences entrepreneuriales et objectifs
- Construire votre plan d'actions pour la création de votre entreprise
- Analyser vos besoins financiers pour la réalisation de votre projet
- Calculer la faisabilité et étudier la rentabilité de votre projet
- Définir votre chiffre d'affaire et votre bénéfice
- Fixer votre prix de revient et prix client
- Estimer votre capacité d'auto-financement, votre seuil de rentabilité
- Différencier les statuts juridiques et leurs impacts
- Choisir son statut juridique le mieux adapté à sa situation
- Evaluer les différences fiscales, sociales et leurs impacts
- S'informer sur votre gestion financière, votre suivi de trésorerie et obligations
- Préparer son organisation, suivre les réglementations et formalités, pour la réalisation du projet

ANALYSER ET DIFFERENCIER LES FONCTIONNEMENTS DES STATUTS JURIDIQUES

JOUR 2 - (7h) - 9h-13h/14h-17h

- Identifier, reconnaître le fonctionnement et les contraintes spécifiques de votre statut juridique
- Estimer vos charges et comment les optimiser
- Etudier le suivi de sa trésorerie, ses registres de recettes et dépenses
- Définir le statut social du dirigeant et sa protection sociale
- Prévoir sa prévoyance et les aides financières possibles
- Identifier ses obligations administratives et commerciales
- Organiser sa facturation et prévoir la gestion de la tva
- Observer comment faire vos déclarations obligatoires
- Comparer et choisir vos options fiscales
- Anticiper votre dossier d'immatriculation selon votre statut juridique choisi



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

- Animation participative pour favoriser l'assimilation des informations
- Méthode basée sur l'expérimentation pour favoriser l'ancrage des acquis
- Mises en situation tout au long de la formation
- Support de formation type Power Point
- Exercices ludiques avec débriefings constructifs et bienveillants

POINTS FORTS :

- Ateliers collectifs et individuels animés par une formatrice ayant une certification de formateur et plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la gestion d'entreprise avec utilisation de techniques d'animations et de supports pédagogiques variés tels que jeu de rôle, quiz, étude de cas, fiches pratiques, guides, outils numériques.
- Élaboration d'un plan d'actions personnalisé
- Suivi à un mois du plan d'actions personnalisé par e-mail pour valider la création ou la reprise d'entreprise (recueil du numéro de Siren)

MODALITÉ DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Durant la formation

Le stagiaire s'entraîne par des études de cas et mises en situations, la vérification des acquis se fait à l'aide de QCM et check liste de savoir-faire.

En fin de formation

Il sera proposé au stagiaire de compléter un questionnaire de satisfaction.

Nature de la sanction

La formation dispensée sera sanctionnée, à son issue, par une attestation d'acquisition de fin de formation.

Après la formation

Questionnaire pour appréciation du transfert des acquis en situation professionnelle (évaluation à froid).

QUALITÉS DES FORMATEURS :

Nos formateurs sont tous des professionnels reconnus et certifiés dans leurs activités. Ils disposent de parcours professionnels et de diplômes leur permettant d'être des experts dans leurs domaines. Formatrice : **Fanny Maltese**, Formatrice et conseillère en gestion d'entreprise et plus de 15 ans d'expérience en entrepreneuriat.